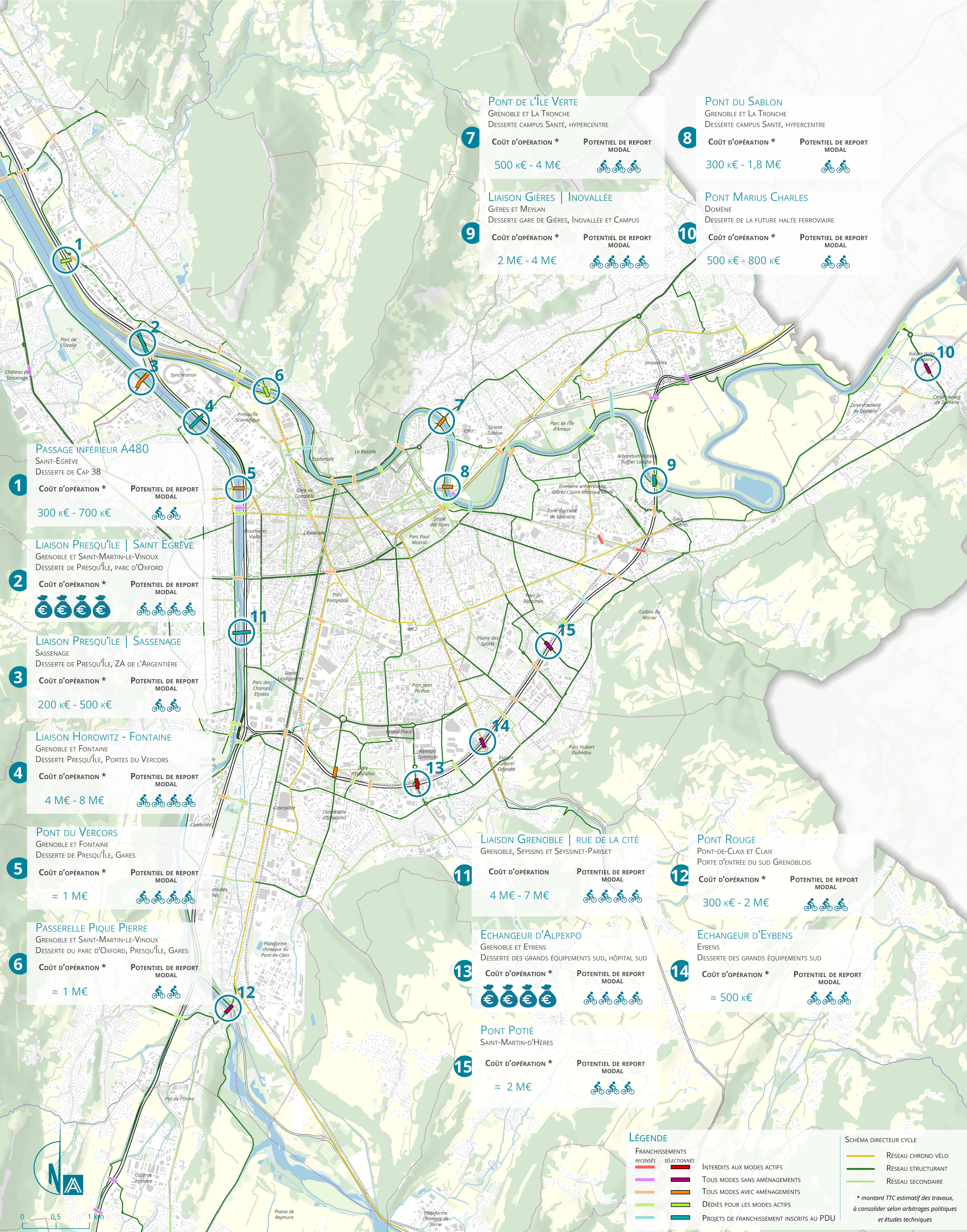


PRINCIPALES DISCONTINUITÉS CYCLABLES À RÉSORBER



Cette carte est l'aboutissement d'une réflexion technique qui priorise les franchissements dont l'amélioration ou la construction permettrait de découpler le report modal des déplacements motorisés vers les modes actifs et plus précisément vers le vélo, la trottinette et les nouveaux engins de mobilité. Ce travail réalisé par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise est le fruit d'une démarche partenariale qui s'est déroulée en 3 temps :

- Identification des grandes coupures urbaines liées aux infrastructures routières, aux infrastructures ferroviaires et à la géographie. A partir de cela, un inventaire non exhaustif des franchissements existants de ces coupures a été réalisé sur la métropole. Seuls les franchissements situés sur le schéma directeur cycle ont été retenus.
- Une série de données (socio-économiques, mobilité, urbanisme, accidentologie, ...) ont été analysées pour chaque franchissement, permettant d'objectiver leur attractivité et de pouvoir ainsi les hiérarchiser selon leur potentiel de report modal. Ce travail a permis de faire ressortir une liste d'une soixantaine de franchissements qui sont vraisemblablement les plus intéressants à étudier pour favoriser la pratique du vélo et des nouveaux engins de déplacements.
- Un atelier réunissant une trentaine d'agents de l'AURG, de la Métropole et du SMMAG a été organisé en février 2020. Mélangeant les connaissances fines du territoire de chacun, les débats ont permis de faire ressortir une sélection de 15 franchissements jugés comme prioritaire, qui a servi de socle à la sélection des 15 franchissements représentés sur cette carte.